



Moirans
de
Tout Temps

Il nous appartient
de préserver l'avenir.

L . I . P . n ° 7

Lettre Interne du Patrimoine

Moirans le 8 février 2008

Bien Chers Adhérents,

Veillez trouver ci-dessous, le compte rendu de notre dernière assemblée générale qui s'est tenue le 12 janvier 2008.

Message de bienvenue par Gérard LIOT Président

Le livre de présence permet de constater que le quorum est largement atteint puisqu'il y a 31 présents et 48 pouvoirs sur un total de 123 adhérents.

L'activité de notre association s'est déroulée conformément à nos statuts.

Notre dernière Assemblée Générale avait décidé que nous serions très présents sur le suivi des dossiers en cours, et que nous tenterions d'augmenter nos effectifs par une politique de communication axée sur notre notoriété.

Présence de l'association :

- 3 réunions du Conseil d'Administration et 3 réunions du bureau.

- Aux différentes invitations soit de la municipalité soit d'autres associations..

- cette année, à titre particulier et conformément à la décision de notre dernière assemblée générale, nous n'avons pas participé au Forum des Associations,

- Concernant nos interventions vis-à-vis de la municipalité de Moirans, nous avons eu 3 rendez-vous avec Monsieur le Maire, ainsi que plusieurs réunions avec Monsieur Ferrato, adjoint aux travaux, avec qui nous avons pu rétablir une situation de travail et de confiance sur les différents travaux en cours.

- 3 réunions avec Monsieur Gilles Zanier, l'adjoint à la culture et patrimoine, ce dernier a été à notre écoute.

- Réunions de bureau avec les élus du Conseil Général, de la Mairie, du Crédit Agricole pour les informer de notre point de vue sur les dossiers concernant notre Patrimoine.

- Signature avec la commune d'une convention garantissant nos dons.

Communication :

- Etablissement d'une carte de vœux représentant la photographie du Parc de la grille carte qui a été adressée en début d'année 2008 à tous les membres de l'association, aux élus, partenaires, et présidents d'association.

- Rappelons qu'en 2007 nous avons largement communiqué sur la tannerie en formulant de nombreuses critiques sur les aspects techniques de sa rénovation.

Initialement, les travaux prévoyaient la suppression du toit et son remplacement par une dalle béton. Après sondage, il s'est avéré que l'absence de fondations ne permettait pas cette solution et qu'il fallait revenir à ce que nous souhaitions, à savoir la pose d'une dalle en bois !

Large diffusion de nos deux publications, à savoir l'auto guide et plaquette sur le Château de la Grille.

Cela nous a crédité de nombreuses félicitations.

Gérard LIOT profite pour remercier chaleureusement tous les membres qui ont participé à l'élaboration de ces deux brochures.

L'association conforte sa progression. Elle est à ce jour de 123 membres. Elle était de 36 membres en 2004 - 92 membres en 2005 et 102 membres en 2006.

En 2007 diffusion de 5 LIP qui ont permis à tous de connaître la vie de notre association. Ceci a été apprécié particulièrement le n° 6.

VOTE : vote à l'unanimité, moins 1 abstention (pouvoir)

Moirans
de
Tout Temps

Association "Loi 1901"
pour la préservation
du Patrimoine
de la commune
de Moirans

Le président fait remarquer que Moirans de Tout Temps s'attache à faire travailler les professionnels de Moirans et les commerçants Moirannais (imprimeur, boulangers, fleuristes...).

Il passe la parole à la Trésorière, afin de présenter ses rapports financiers

La trésorière Evelyne BERTI donne lecture du bilan 2007 présentant un solde créditeur de 534,78 euros et propose son budget prévisionnel 2008

Vote : les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité moins 1 abstention (pouvoir)

Le président remercie l'assemblée et propose les projets d'activités 2008 :

1. Préparation de L'animation de Moirans au cours de la semaine de l'archéologie en Voironnais : Cette animation passera par la mise en valeur du circuit élaboré par notre association « Moirans de tout temps ». Afin d'offrir une nouvelle approche aux habitants de Moirans, la Maison de Pays de Paladru souhaite préparer une animation en nocturne. La préparation de cet événement se fera en collaboration avec l'association « Moirans de tout temps » « Moirans Recherche Historique » et Mme Ravanel représentant la Mairie.

Je vous communique le CR de cette réunion.

Date prévisionnelle le 13 septembre 2008 à la salle des fêtes.

2. Il propose d'organiser une fête de la châtaigne sur Moirans à la salle des fêtes Louis Barran, Date prévisionnelle le 25 octobre 2008.

3. Avec les autres associations du patrimoine et cadre de vie ainsi que les propriétaires privés, nous organiserons sous réserves que nous obtenions les autorisations nécessaires, la fête des fours à pain sur l'ensemble de Moirans.

4. Nous organiserons une sortie repas proposée aux adhérents, dans une ferme ancienne.

5. Afin de ne pas se trouver en difficulté financière, toute personne adhérente qui fera une proposition dans le courant de l'année (animation ou édition d'une brochure ainsi que toute autre manifestation, doit être assortie de son financement, Ce souhait du Président obtient l'accord des participants.

6. Nous continuerons à défendre tous les projets qui concernent le patrimoine avec beaucoup d'attention et à soutenir les associations qui sont proches du patrimoine ancien, présent et futur. (la suite du château avec l'auberge des frères Paris, la restauration des lions et sa grille, la suite de l'église St Pierre, la tannerie, le cheminement du parc du Vergeron et son environnement, Aménagement du bourg centre ville...

7. Il est proposé de soumissionner auprès de plusieurs assureurs avec un même cahier des charges afin de rechercher le moindre coût.

VOTE : à l'unanimité, moins 1 abstention (pouvoir)

Bien cordialement à vous tous,

le Président Gérard LIOT

• Cotisations 2008

La Trésorière propose :

adhérent seul : 8 euros

Adhérents couple : 12 euros

Famille : 15 euros

Adhésion d'un groupe de moins de 10 personnes : 30 euros

Adhésion d'un groupe de plus de 10 personnes : 50 euros

Les donateurs ou Bienfaiteurs seront désormais considérés comme adhérents.

Ses nouvelles cotisations feront l'objet d'un additif au règlement intérieur.

VOTE : vote à l'unanimité moins 1 abstention (pouvoir)

Questions diverses :

- De demander à la municipalité de pouvoir être consulté sur les avant projets afin d'apporter les suggestions de notre association.

- A la suite de la visite des adhérents des sites patrimoniaux du centre ville avant l'assemblée, de nombreuses propositions ont été émises concernant les abords de l'église, de la tour médiévale et du château.

- Ces suggestions feront l'objet de commentaires auprès des élus.

La séance est levée à 16 h 30,

Elle se continuera d'une façon informelle, conviviale et amicale par le partage de la galette des rois offerte par l'association.



le Secrétaire Yves Berthelet